

PREAMBULE

Les présentes Conditions Générales forment avec les Conditions Particulières correspondant au type de liste choisi la Convention d'Ouverture de Liste. En cas de contradiction entre les documents les conditions particulières prévalent. Ces conditions sont également applicables aux bénéficiaires dès leur première utilisation du service listes. Cette convention définit les relations contractuelles entre Mille et une listes, ses franchisés et les Utilisateurs.

ARTICLE 1 – DESCRIPTION GENERALE DU SERVICE LISTES

L'utilisation du service listes repose sur la constitution et la gestion d'une Liste de Cadeaux à l'occasion d'un événement. A ce titre, les utilisateurs auront à leur disposition une plateforme sur le site 1001listes.fr permettant de présenter l'événement sur une page web, ainsi que le cas échéant la Liste de Cadeaux.

L'ouverture d'une Liste de Cadeaux est assortie de la création d'un Compte Liste par Mille et une listes. Le Compte Liste peut être crédité de dons effectués par des donateurs aux bénéficiaires et leur permet grâce à la carte liste d'effectuer des achats dans les magasins à enseigne Galeries Lafayette, LE BHV MARAIS, les agences Les agences de voyages Galeries Lafayette et sur le site galerieslafayette.com et bhv.fr.

ARTICLE 2 – DÉFINITIONS

« **Service Listes** » : service offert par Mille et une listes agissant en son nom et au nom et pour le compte de LA SOCIETE 44 GALERIES LAFAYETTE - 44GL, et ses franchisés. Ce service consiste au suivi d'une Liste de Cadeaux et notamment l'accueil des clients, la présentation de produits ou services répondant aux attentes des clients, l'assistance à l'élaboration de la Liste de Cadeaux, la mise à disposition de la liste aux donateurs, l'enregistrement des dons, et l'utilisation de la carte liste pour l'achat de produits et services.

« **Liste** » ou « **Liste de Cadeaux** » : liste des produits ou services présélectionnés par le(s) Signataire(s) et/ou le(s) Bénéficiaire(s) et dont ils aimeraient bénéficier ou faire bénéficier en les achetant dans les magasins à enseigne Galeries Lafayette, LE BHV MARAIS, Les agences de voyages Galeries Lafayette, et sur les sites galerieslafayette.com et bhv.fr

« **Réseau** » : l'ensemble des espaces Mille et une listes dans les magasins à enseigne Galeries Lafayette, LE BHV MARAIS, les agences de voyages Galeries Lafayette et galerieslafayette.com et bhv.fr

« **Utilisateur** » : Signataire(s) et Bénéficiaire(s) utilisant le service listes.

« **Signataire** » : personne qui signe la Convention. Le signataire est désigné dans les Conditions Particulières des Conventions d'ouverture de Liste de Cadeaux communs sous le terme « Organisateur », dans les Conditions Particulières des Conventions d'ouverture de liste de naissance sous le terme « Parents », dans les Conditions Particulières Conventions d'ouverture de Liste de Cadeaux de mariage ou de PACS sous le terme « Futurs Mariés ».

« **Bénéficiaire** » : personne en faveur de laquelle la Liste de Cadeaux est ouverte et qui pourra effectuer des achats à l'aide de la Carte Mille et une listes. Le bénéficiaire peut être le signataire. Il peut y avoir plusieurs bénéficiaires.

« **Compte Client** » : compte ouvert par chaque Signataire et qui regroupe le ou les différents Comptes Listes.

« **Compte Liste** » : compte correspondant à une Liste de Cadeaux spécifique, ouvert au nom des bénéficiaires, sur lequel sont d'une part crédités les participations financières des donateurs et d'autre part débités les achats réalisés au sein du Réseau avec la Carte Mille et une listes.

« **Carte Mille et une listes** » : carte remise aux bénéficiaires pour leur permettre d'effectuer des achats dans les magasins à enseigne Galeries Lafayette, LE BHV MARAIS, Les agences de voyages Galeries Lafayette, et sur les sites galerieslafayette.com et bhv.fr par débit du Compte Liste.

« **L'Événement** » : à la fois l'occasion à laquelle la Liste de Cadeaux est destinée et la date à laquelle elle se tient.

« **Frais Exceptionnels** » : frais appliqués par Mille et une listes conformément aux stipulations de la Convention et qui figurent dans les Conditions Particulières spécifiques à chaque type de liste.

« **Le Site** » : site Internet accessible sur 1001listes.fr ou tout autre site Internet de Mille et une listes lié au Service Listes.

ARTICLE 3 – LA LISTE DE CADEAUX

La Liste de Cadeaux est constituée par les bénéficiaires en magasin et/ou sur internet et peut être consultée par les donateurs en magasin et/ou sur 1001listes.fr. Les cadeaux figurant sur la liste sont inscrits à titre indicatif et ne lient ni les magasins ni les bénéficiaires qui restent libres d'acheter tous biens et services disponibles dans les magasins à enseigne Galeries Lafayette, LE BHV MARAIS, les agences de voyages Galeries Lafayette et sur le site galerieslafayette.com et bhv.fr au moment de leurs achats.

ARTICLE 4 – LE COMPTE

4.1 Ouverture du Compte Client

La signature de la Convention d'ouverture de Liste entraîne la création d'un Compte Client pour chaque Signataire, ainsi que la création d'un Compte Liste par Mille et une listes rattaché aux différents Comptes Clients des Signataires et Bénéficiaires.

4.2 Fonctionnement du Compte Liste

Le Compte Liste est ouvert au nom des Bénéficiaires après réception de la photocopie de leurs pièces d'identité, le cas échéant d'un justifi-

catif de domicile et de la présente convention complétée et signée. Il est constitué par la valeur des versements effectués sur la Liste par les Donateurs. Sauf cas exceptionnel à vérifier auprès du service, l'autofinancement est interdit.

Son fonctionnement est subordonné à l'acceptation des conditions générales et particulières de la Convention d'Ouverture de Liste par les Utilisateurs, lesquels certifient que les informations fournies sont exactes et s'engagent à signaler immédiatement toutes modifications qui pourraient survenir.

Les Utilisateurs autorisent Mille et une listes à collecter les dons faits par les Donateurs sur le Compte Listes. Les dons offerts sur la Liste sont réputés appartenir de façon indivise aux bénéficiaires du Compte Liste. En aucun cas les bénéficiaires du Compte Liste ne peuvent obtenir le remboursement à leur profit des sommes versées par les donateurs. Le Compte Liste n'a pas la nature juridique de compte bancaire et il est utilisé dans le cadre du Service Listes.

En cas d'ouverture de Liste en ligne chaque Signataire recevra, sur l'adresse électronique communiquée, un email d'activation du Compte Liste. Le Compte Liste ne pourra être valablement activé qu'après validation par chaque signataire et l'envoi des pièces justificatives.

Le Compte Liste sera crédité des participations des donateurs et débité des achats effectués par les Bénéficiaires avec leur Carte Mille et une listes ainsi que des éventuels frais convenus entre les parties ou prévus dans les Conditions Particulières.

Le Compte Liste ne peut en aucun cas présenter un solde débiteur. Si tel venait à être le cas, les Utilisateurs s'engagent à rembourser le solde au plus tard quinze jours après l'envoi d'un courrier en ce sens. Les Utilisateurs sont tenus solidairement de ce remboursement.

4.3 Consultation du Compte Client

Les Utilisateurs peuvent à tout moment consulter le(s) Compte(s) Liste(s) actif(s) rattaché(s) à partir de leur Compte Client, sur 1001listes.fr, au moyen de leur login et mot de passe personnel et confidentiel qui leur a été communiqué et dont ils sont responsables.

Un relevé électronique mensuel est mis à la disposition des Bénéficiaires du Compte Liste ; il est consultable dans les espaces personnels. Il mentionne :

- Les sommes versées par les donateurs ;
- Le montant net des achats effectués au cours du mois ;
- Le montant des commandes en cours enregistrées en magasin bloquées sur le compte, sous le terme « achats livrés » ;
- Le solde du Compte Liste.

Les informations ainsi obtenues sont données à titre indicatif sur la base des informations disponibles et enregistrées au moment de l'édition du relevé.

Les éventuelles erreurs de saisie informatique des cadeaux choisis ou des versements effectués ne sont en aucun cas créatrices de droit. En cas de contestation sera retenue la valeur de l'article telle que référencée en magasin au jour de la commande ou le montant de débit enregistré sur le compte bancaire du donateur.

ARTICLE 5 – Carte Mille et une listes

Une Carte Mille et une listes est attribuée aux Bénéficiaires pour chaque Compte Liste. Dès l'activation du Compte Liste les Utilisateurs devront faire la demande d'une Carte Mille et une listes nominative. La Carte Mille et une listes permet aux Bénéficiaires d'effectuer tout achat de biens ou de services au sein du Réseau dans la limite du solde du Compte Liste. Elle est strictement personnelle et ne peut être utilisée que par les intéressés, individuellement ou conjointement, ou par un tiers muni d'une procuration consentie par les bénéficiaires du Compte Listes. Elle demeure la propriété exclusive de Mille et une listes.

En cas de perte ou de vol de la Carte Mille et une listes, les Bénéficiaires doivent en faire la déclaration immédiatement sur 1001listes.fr dans leur Espace Client et par lettre recommandée avec avis de réception adressée à Mille et une listes – Service Clients - 69 rue de Richelieu – 75002 Paris

Mille et une listes peut exiger à tout moment la restitution de la Carte Mille et une listes en cas de changement de domicile non déclaré, d'utilisation irrégulière de la Carte ou en cas de fausse déclaration faite lors de l'ouverture de la liste.

Il est expressément convenu que la Carte Mille et une listes ne peut en aucun cas permettre le transfert de fonds.

ARTICLE 6 – ACHATS

La sélection de cadeaux sur la Liste ou le choix de cadeaux par les Donateurs ne déclenche aucune commande et n'entraîne aucun engagement de disponibilité desdits articles. Pour acheter ou commander les cadeaux définitivement choisis, les bénéficiaires doivent obligatoirement se présenter dans les magasins du Réseau ou se rendre sur galerieslafayette.com et bhv.fr munis de leur Carte Mille et une listes.

Pour leurs achats, les Bénéficiaires ont accès à l'ensemble des produits disponibles dans les magasins à enseigne Galeries Lafayette, LE BHV MARAIS, les agences de voyage Galeries Lafayette, sur les sites galerieslafayette.com et Bhv.fr, sauf, services. La Carte Mille et une listes n'est pas valable en dehors du Réseau. Le prix des articles indiqué sur la liste est inscrit à titre indicatif et correspond au prix généralement constaté au moment de l'inscription. Les achats effectués avec la Carte Mille et une listes le sont au prix public toutes taxes comprises effectivement pratiquées au jour de l'achat, avant déduction des réductions éventuelles. Seul le prix affiché au moment de l'achat est opposable. Les conditions de ventes sont celles applicables en magasin à enseigne Galeries Lafayette, LE BHV MARAIS, en agences de voyage Galeries Lafayette ou sur les sites galerieslafayette.com et bhv.fr. En cas de pluralité de Bénéficiaires, les articles choisis sont réputés leur appartenir de façon indivise.

Les porteurs de Carte Mille et une listes bénéficient de 5% de réduction pendant un an à compter de leur date d'événement sur tous leurs achats lors du passage en caisse dans les magasins à enseigne Galeries Lafayette et LE BHV MARAIS à l'exception des sites galerieslafayette.com, BHV.fr, librairie, services, billetterie, literie, restauration, alimentation en points rouges, voyages, marques Rolex, Chanel, Louis Vuitton, Fendi, Gucci, Givenchy, Moncler, Valentino, Boulanger. Pour tout achat emporté réalisé en magasin ou sur galerieslafayette.com et bhv.fr, les conditions d'échange et de remboursement magasin ou internet s'appliquent. Le remboursement se fait par recrédit du Compte Liste. Les conditions de livraison sont propres à chaque magasin et à chaque site. Pour rappel, les commandes spéciales sont irrévocables. Le programme Mille et une listes n'est pas cumulable avec les programmes de fidélité des Galeries Lafayette et du BHV MARAIS.

6.1 Dispositions particulières concernant les Voyages

L'inscription de prestations de voyage sur la liste n'a pas valeur de réservation. Il est indispensable de confirmer cette prestation auprès de l'agence de voyage concernée. Dès lors que la réservation sera enregistrée, les conditions générales du voyage, et notamment d'annulation, s'appliqueront, les éventuels frais d'annulation seront prélevés sur le Compte Liste.

Le prix des voyages est celui en vigueur au moment de la réservation. Il pourra être modifié selon les conditions générales du voyage.

A la date de la réservation, le Compte Liste sera débité de l'acompte convenu, le solde du voyage étant débité au plus tard du Compte Liste 10 jours avant la date de départ.

Pour les seuls voyages de nocés dans le cadre d'une liste de Mariage ou de PACS, pour permettre aux Bénéficiaires de réserver leur voyage avant l'Événement même si le solde du Compte Liste est insuffisant, une caution du montant qui sera réglé avec le Compte Liste du voyage devra être fournie à Mille et une listes. Ledit montant sera bloqué sur le Compte Liste qui pourra, dans ce cas, afficher un solde négatif. L'intégralité de ce montant devra être compensée sur le Compte Liste avant la date de départ, et en tout état de cause, au plus tard 10 jours après la date de l'Événement. A défaut, la caution sera encaissée par Mille et une listes et, le cas échéant, la somme excédant le montant nécessaire au règlement du voyage sera reversée aux Bénéficiaires.

Les éventuelles offres commerciales créditées sur la liste de mariage ne sont pas déductibles du montant dû pour le voyage.

ARTICLE 7 – DURÉE DE LA CONVENTION ET CLÔTURE DU COMPTE LISTE

La durée de la Convention et de ses éventuelles conditions de renouvellement sont celles précisées dans les Conditions Particulières spécifiques à chaque type de liste. Il en est de même pour les conditions de dénonciation de la Convention.

La Convention prendra automatiquement fin :

- soit à l'arrivée du terme de la Convention dont la durée est prévue aux Conditions Particulières,
- soit, à la date anniversaire de l'Événement, si le solde du Compte Liste est inférieur ou égal à 30€. Les sommes restant sur le Compte Liste à la fin, seront traitées de la manière suivante :
- si le solde est inférieur ou égal à 30€, l'intégralité de ce solde est attribuée à la Fondation de France au(x) nom(s) et pour le compte du (des) Bénéficiaire(s). Ces sommes seront affectées aux différents programmes soutenus par mille et une listes : Aide à l'enfance, Protection de l'Environnement, Précarité et Recherche Médicale. Elles donneront lieu à l'établissement d'un reçu fiscal à communiquer avec la déclaration de revenus du (des) Bénéficiaire (s) si le montant est supérieur ou égal à 5€,
- si le solde est supérieur à 30€, le(s) Bénéficiaire (s) recevra(ont) l'équivalent de ce solde sous forme d'une ou plusieurs cartes cadeaux Galeries Lafayette ou LE BHV MARAIS.

Lorsque la liste a été totalement utilisée, elle est clôturée et archivée. Cependant, Mille et une listes pourra exceptionnellement procéder à la réouverture du Compte Liste pour une période déterminée par le Service Client en cas de remboursement ou de recrédit sur la Carte Liste après cet archivage. Les offres commerciales et conditions de fonctionnement du Compte Liste pourront être modifiées par mille et une listes moyennant un préavis d'un mois.

ARTICLE 8 - DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL

Les informations demandées à l'occasion de l'ouverture et du fonctionnement d'une Liste sont recueillies par la société Mille et une listes, responsable de traitement, afin de fournir le Service Listes, assurer le suivi de la relation client, établir des statistiques et des enquêtes notamment de satisfaction et, si l'Utilisateur y a consenti, lui adresser des offres et services personnalisés pouvant prendre en compte ses centres d'intérêt.

Les données sont destinées à Mille et une listes, aux Sociétés du Groupe Galeries Lafayette, ainsi qu'à leurs sous-traitants habilités dont certains peuvent être situés en dehors de l'Union Européenne. Ce partage de données entre les enseignes du groupe Galeries Lafayette est opéré afin notamment d'améliorer l'expérience client et la connaissance client des enseignes du groupe.

Si vous l'avez dûment accepté, vos données pourront aussi être partagées avec des partenaires commerciaux susceptibles de vous adresser leurs offres.

Vos données sont conservées pendant la durée nécessaire à la finalité du traitement.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, les Utilisateurs pourront exercer leur droit d'accès, de rectification, d'opposition et d'effacement de leurs données personnelles à tout moment en adressant un email à l'adresse: relaiscil.1001listes@galerielafayette.com.

Consultez l'intégralité de notre « Politique de Vie privée » dans l'onglet VIE PRIVÉE de notre site 1001listes.fr.

ARTICLE 9 - RESPONSABILITÉ

La responsabilité de Mille et une listes ne pourra être engagée dans le cas où l'inexécution de ses obligations serait imputable soit au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers au contrat soit à un cas de force majeure telle que définie par la jurisprudence française.

Dans le cadre du contrat d'ouverture de Liste, les Signataires bénéficient d'un ensemble de services en ligne proposés par mille et une listes. L'utilisation de ces services présents sur 1001listes.fr implique l'acceptation des caractéristiques et des limites des réseaux et des services de communications électroniques notamment en ce qui concerne les performances techniques, les temps de réponse, les risques d'interruption, les risques liés à la connexion, les problèmes liés à l'encombrement des réseaux ; mille et une listes ne sera donc pas tenu pour responsable des indisponibilités ou dysfonctionnements du service, ni de tout dommage, matériel ou immatériel causé aux Utilisateurs, à leurs équipements informatiques et aux données qui y sont stockées, survenu à l'occasion de l'utilisation des services de mille et une listes.

mille
et *une*
listes

SUIVEZ-NOUS

